

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 03 avril 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 14 Nbre de votants : 14

Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et GASNIER-MENANTEAU.

N° 20250408 - 02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par M. Guillaume DUJARDIN, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	83 925,91
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (55 283.58 - 31 661.52)	23 622,06
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	60 303,85

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-6 857,49
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (26 728.88 - 26 946.58)	-217,70
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-6 639,79
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 15 729.00)	-15 729,00

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-22 586,49
---	-------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix « pour », 0 voix « contre », et 0 « abstention » :

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	22 586,49
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	61 339,42

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 22 avril 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,

Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU